



**Concertation préalable volontaire**  
Projet de réaménagement du centre-  
bourg de Nailloux

Bilan de la proposition de scénarios (phase 2)  
Du 02 au 12 juin 2022  
Sur la commune de Nailloux



## Résumé

**La concertation préalable volontaire du projet de réaménagement du centre-bourg de Nailloux se poursuit par la présentation de scénarios d'aménagement qui permettront d'établir un plan guide.**

Une **réunion publique** a été organisée le **jeudi 09 juin 2022** de 18h30 à 20h30 à la salle polyvalente du Tamtam (Nailloux) par la Mairie de Nailloux en présence de Woodstock Paysage, mandataire du groupement d'experts mobilisés pour ce projet, accompagné de représentants de l'équipe d'ATU, agence d'urbanisme et du cabinet ETHICS Group missionné pour animer la concertation.

**Plus d'une trentaine de personnes sont venues assister à cet évènement** : la réunion publique s'est ouverte par un retour sur les grands enseignements de la première phase du diagnostic partagé qui ont permis de construire trois scénarios d'aménagement pour le centre-bourg de Nailloux, présentés dans un second temps par les urbanistes et paysagistes. Les participants ont ensuite pu contribuer pour enrichir ces premières propositions lors d'un atelier participatif sur 4 zones à enjeux :

- Rue de la République
- Halle et Mairie
- Place de l'Eglise
- Ilot 24

Les participants ont montré un fort intérêt pour les scénarios présentés. Ce temps a également permis de répondre aux questionnements légitimes des riverains et de recueillir plus de **65 contributions numériques toutes zones à enjeux confondues**, elles sont consultables sur [colidee.com/Nailloux](https://colidee.com/Nailloux).

Dans la continuité de cette réunion publique, **une balade urbaine** a été organisée le **samedi 11 juin 2022** de 10h00 à 12h00 dans le centre-bourg de Nailloux. Les Naillousain.e.s ont été invité.e.s à se projeter dans les scénarios d'aménagement et à partager leurs réactions et contributions sur les zones suivantes :

- Rue de la République
- Halle et Mairie
- Place de l'Eglise
- Ilot 24
- Jardin du Calvaire

**Une quinzaine d'usagers se sont prêtés à l'exercice.** Ce format original a été apprécié par les participants qui se sont impliqués dans cet exercice d'idéation, **185 contributions numériques ont été recueillies**, elles sont consultables sur [colidee.com/Nailloux](https://colidee.com/Nailloux).



## Sommaire

1. Le rappel du contexte et du projet.....	4
2. Le porter à connaissance .....	5
3. Les chiffres clefs de la participation .....	6
Nombre de participants .....	6
Nombre de contributions.....	6
Répartition par thématique .....	6
4. La réunion publique du 09 juin 2022 .....	7
Le déroulé et ses intervenants .....	8
Les principes d’animation .....	8
Les temps participatifs et les apports par zone à enjeux.....	9
Rue de la République : les enjeux prioritaires pour l'aménagement de cette zone .	10
Halle et Mairie : les enjeux prioritaires pour l'aménagement de cette zone .....	12
Place de l'Eglise : les enjeux prioritaires pour l'aménagement de cette zone .....	14
Îlot 24 : les enjeux prioritaires pour l'aménagement de cette zone .....	15
5. La balade urbaine du 11 juin 2022 .....	18
Le déroulé .....	18
Les principes d’animation .....	18
Les temps participatifs et les apports par zones à enjeux .....	19
La rue de la République et le Jardin du Calvaire .....	19
Les abords de la Halle et de la Mairie .....	21
La Place de l'Eglise.....	23
L’îlot 24.....	25
6. Les grands enseignements de la deuxième phase .....	27
7. Conclusion.....	29
8. Annexe.....	30
Les temps de questions/réponses avec le public.....	30



## 1. Le rappel du contexte et du projet

La mairie de Nailloux a pour projet de réaménager son centre-bourg en répondant à trois grands enjeux préalablement identifiés :

- **La redynamisation du centre-bourg,**
- **La fluidification de la circulation et du stationnement**
- **L'attractivité des commerces.**

Dans un objectif de co-construction avec les usagers, Madame Lison GLEYSES, Maire de Nailloux, a lancé début mars une **grande concertation volontaire**. Elle s'est entourée d'un groupement d'experts, mandaté par Woodstock Paysage, agence de paysage spécialisée dans la conception et la maîtrise d'œuvre, composé d'équipes pluridisciplinaires (Atelier ATU, BETEM, ECOTEM) et du cabinet ETHICS Group missionné pour animer cette concertation.

La démarche concertante est itérative et progressive, elle se divise en 3 temps : **l'élaboration d'un diagnostic partagé (du 10 mars au 4 avril), la proposition de scénarios (du 2 au 12 juin) et la présentation du plan guide (en septembre).**

Néanmoins, la participation demeure continue pendant toute la durée de la concertation : du 10 mars jusqu'en septembre.

**La première phase, de diagnostic partagé,** visait à associer les Naillousain.e.s à la transformation de leur territoire en recueillant expertises d'usages, avis, besoins et attentes. Elle devait répondre à un **objectif d'information et de partage des enjeux** ainsi qu'à un objectif commun d'identification des problèmes rencontrés dans l'usage du territoire mais également des ressources à disposition pour faire émerger des propositions concrètes permettant d'enrichir la **conception de scénarios d'aménagement** par les experts.

Elle s'articulait autour de 3 axes thématiques :

- **Offre et accès aux équipements, aux commerces et aux services publics,**
- **Mobilité, connexion et stationnement,**
- **Mise en valeur de l'espace public et du patrimoine,**

Les usagers ont répondu présents et se sont fortement mobilisés lors de cette première phase, il a été dénombré **125 participants cumulés aux réunions et plus de 700 idées partagées** sur l'espace [colidee.com/Nailloux](https://colidee.com/Nailloux). Cette implication et mobilisation des Naillousain.e.s ont permis aux urbanistes et paysagistes d'établir un **état des lieux précis et concret des usages du territoire et d'élaborer 3 scénarios d'aménagement.**

**Dans cette deuxième phase de « proposition de scénarios »,** le groupement technique a pu présenter ces scénarios et recueillir les premières contributions qui lui permettront d'établir un plan guide.



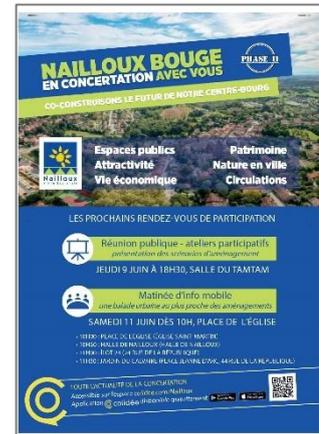
## 2. Le porter à connaissance

Depuis le lancement de la démarche de concertation, un avis de concertation préalable volontaire est affiché dans les locaux de la Mairie de Nailloux. Cet avis est également toujours accessible sur la plateforme participative [Colidée](#). Pour rappel, **une plaquette de présentation** sous un format « *Edition spéciale* » du bulletin municipal, a été distribuée dans l'ensemble des boîtes aux lettres des Naillousain.e.s. dès l'ouverture de la concertation.

Concernant la 2<sup>ème</sup> phase de cette concertation, les Naillousain.e.s ont été informé.e.s via de multiples canaux.

Tout d'abord, **une affiche** a été réalisée pour annoncer deux dates essentielles : la réunion publique du jeudi 09 juin et la balade urbaine du samedi 11 juin 2022.

A l'instar de la 1<sup>ère</sup> phase de concertation, cette affiche a été adaptée pour être diffusée par voies dématérialisées : sur **le site internet et le compte Facebook de la mairie**, via des alertes depuis l'espace de la commune de Nailloux sur **l'application IntraMuros**, et sur la plateforme d'information et de participation du projet [colidee.com/Nailloux](https://colidee.com/Nailloux).



Panneau sucette



Panneau d'affichage lumineux

Cette affiche a aussi été partagée **sur la voie publique** sous deux formats : au format « print » en **affiches sucettes** et au format numérique sur les **panneaux lumineux** de la commune.

En parallèle, une campagne d'emailing a été diffusée le mardi 24 mai 2022 à l'ensemble des participants de la 1<sup>ère</sup> phase de concertation ayant renseigné leur courriel à l'émargement.

**Un article de presse**, intitulé « Nailloux : la mairie passe à une nouvelle étape dans le projet de réaménagement de la ville » a été publié dans [la Voix du Midi](#), le 07 juin 2022. Il rappelait les objectifs de la démarche, l'ambition de la mairie dans le cadre du réaménagement, et plus particulièrement les deux dates de participation prévues.



Article paru dans la Voix du Midi



Communication sur  
IntraMuros

Deux jours avant la réunion publique, le service communication de la maire de Nailloux a créé un **sondage sur l'application IntraMuros** afin de stimuler la mobilisation et recueillir l'engouement pour cette 2<sup>ème</sup> phase de participation citoyenne.

Pour les personnes souhaitant retrouver le **support de présentation de la réunion publique du 09 juin 2022**, le document est consultable et téléchargeable sur la plateforme [Colidée](#) dans l'onglet « [Présentation](#) ».

### 3. Les chiffres clefs de la participation

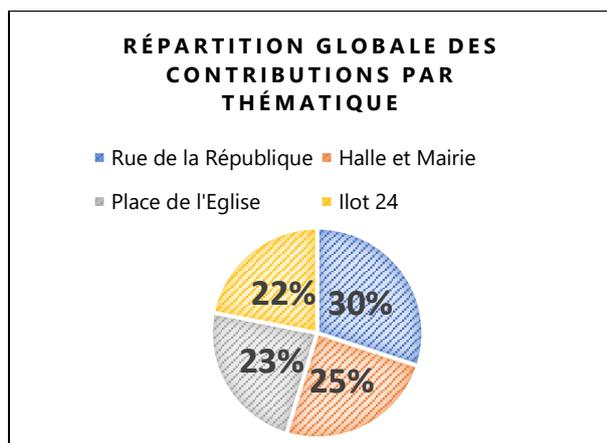
#### Nombre de participants

**33** participants à la réunion publique  
**15** participants à la balade urbaine  
**48** participations au total pour cette deuxième phase

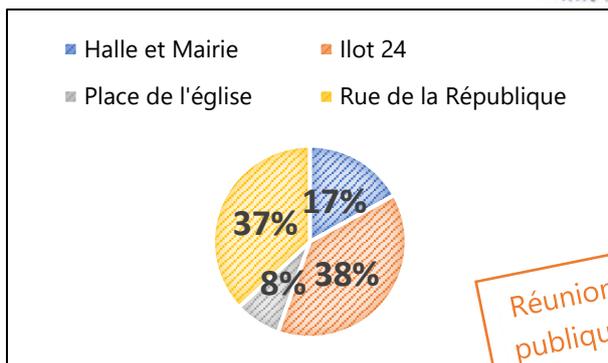
#### Nombre de contributions

**65** participations à la réunion publique  
**185** participations à la balade urbaine  
**250** participations au total pour cette deuxième phase

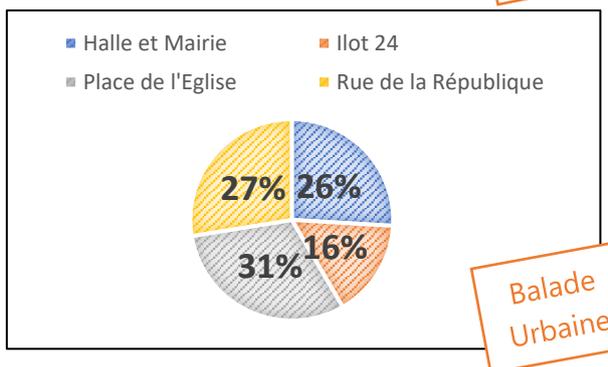
#### Répartition par thématique



Sur les 250 contributions numériques, recueillies pendant le temps participatif de la réunion publique et lors de la balade urbaine, 77 concernent la thématique « Rue de la République : Quels enjeux prioritaires pour l'aménagement de cette zone ? ». Cette tendance confirme les attentes fortes des Naillousain.e.s en termes de réaménagement de cet espace.



*Lors de la réunion publique, l'Ilot 24 a suscité beaucoup d'intérêt, 25 contributions ont été recueillies. Les usagers ont été nombreux à contribuer sur cette zone à enjeux et ses scénarios d'aménagement.*



*Pendant la balade urbaine, 57 idées ont été partagées sur la Place de l'Eglise. Les Naillousain.e.s souhaitent valoriser cet espace et l'inscrire dans une nouvelle dynamique.*

## 4. La réunion publique du 09 juin 2022



Madame Lison GLEYES - Maire de Nailloux

## Le déroulé et ses intervenants

**Propos introductif :** Madame Lison GLEYES – Maire de Nailloux

**1. Rappel de la démarche et des enjeux du projet :** Monsieur Michel ARPAILLANGE – Adjoint à la culture et communication

**2. Chiffres clés et grands enseignements du diagnostic partagé :** Monsieur Nicolas KHORSI-DARROUSSAT et Madame Axelle DE LIMA – consultants ETHICS Group

**3. Présentation des scénarios :** Madame Aurélie CRISTINI – Woodstock, Monsieur Julien DESAGRE – Woodstock, Madame Julie DELPY – Atelier ATU et Madame Laura FAUX – Atelier ATU

**4. Temps participatifs :** Madame Axelle DE LIMA – consultante ETHICS Group

**5. Conclusion et prochaines étapes :** Monsieur Nicolas KHORSI-DARROUSSAT et Monsieur François GILLES – consultants ETHICS Group

## Les principes d'animation

Quatre stands étaient disposés dans la salle polyvalente du Tamtam. Chaque stand correspondait à une des **4 zones à enjeux** traitées : Rue de la République, la Halle et la Mairie, l'Ilot 24 et la place de l'Eglise. Ces 4 zones à enjeux étaient présentées selon **3 propositions d'aménagement** :

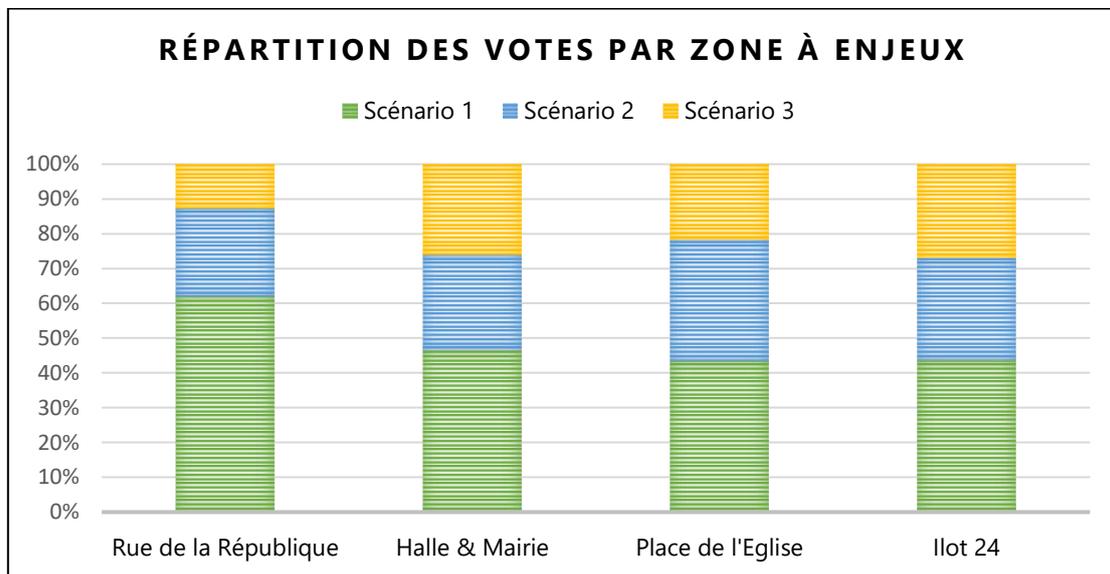
- Scénario 1 : Pour une ville pacifiée et des mobilités plus douces
- Scénario 2 : D'une offre locale éclatée à une centralité retrouvée
- Scénario 3 : Mettre au centre le patrimoine Naillousain



*Atelier participatif*

Chacun de ces scénarios présentait des enjeux d'aménagement et les participants étaient invités à se prononcer sur leurs **intentions prioritaires** ce qui permettra ensuite au groupement d'établir un **scénario final transverse** à ces trois scénarios initiaux. Sur chaque stand, la participation était découpée en deux temps : un temps de vote par gommette sur les enjeux d'aménagement jugés prioritaires (3 gommettes par personne et par stand) et un temps de contributions libres sur post-it offrant la possibilité d'argumenter ou développer son choix.

## Les temps participatifs et les apports par zone à enjeux



La vue macro des votes fait ressortir une préférence pour le scénario 1. Ce scénario privilégie la fluidification de la circulation, la refonte du stationnement et le développement des mobilités douces.

## Rue de la République : les enjeux prioritaires pour l'aménagement de cette zone

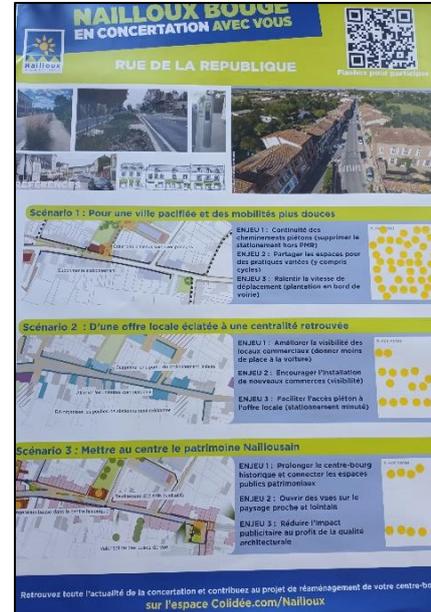
### SCENARIO 1 – Pour une ville pacifiée et des mobilités plus douces

**Enjeu 2 : Partager les espaces pour des pratiques variées (y compris cycles) - 16 votes**

**Enjeu 3 : Ralentir la vitesse de déplacement (plantation en bord de voirie) - 15 votes**

**Enjeu 1 : Continuité des cheminements piétons (supprimer le stationnement hors PMR) - 13 votes**

→ Ce scénario d'aménagement a reçu 44 votes. Pour les participants, les questions de mobilités douces et de fluidification de circulation sont au cœur de leurs attentes. Les 3 enjeux sont jugés à quasi-égalité comme prioritaires, les Naillousain.e.s souhaitent des aménagements qui permettent une réduction du trafic et de la vitesse de circulation. Des inquiétudes sur les nuisances sonores que peuvent entraîner certains aménagements, comme les pavés ou les ralentisseurs par exemple ont été soulevées, les usagers préféreraient que soient privilégiés des peintures à effets d'optiques ou des séparations végétales entre espace piéton et voie de circulation. Sur le thème des mobilités douces, il a été suggéré de connecter le centre-bourg aux zones de vie et d'activité environnante par des chemins piétonniers et des pistes cyclables. Les Naillousain.e.s habitant hors du centre-bourg souhaitent pouvoir en profiter, se sentir reconnectés au cœur du village et devenir acteurs de cette redynamisation.



Support d'animation 1

### SCENARIO 2 - D'une offre locale éclatée à une centralité retrouvée

**Enjeu 2 : Encourager l'installation de nouveaux commerces (visibilité) - 10 votes**

**Enjeu 3 : Faciliter l'accès piéton à l'offre locale (stationnement minuté) - 6 votes**

**Enjeu 1 : Améliorer la visibilité des locaux commerciaux (donner moins de place à la voiture) - 2 votes**

→ Pour ce scénario d'aménagement, l'installation de nouveaux commerces est jugée comme l'enjeu prioritaire. Les Naillousain.e.s renouvellent leur souhait de voir l'offre de commerces se développer dans le centre-bourg de Nailloux : Ils sont demandeurs de lieux de vie, festifs et conviviaux qui pourraient être des leviers d'attractivité pour les jeunes actifs. Ces espaces de rencontre et d'échange doivent pouvoir être accessibles : à pied (par des chemins qui connectent zones d'activités, lotissements et centre-bourg)



à vélo (par des pistes cyclables et une signalétique adaptée) mais aussi en voiture, la proposition d'installation de bornes minutées pour le stationnement limité a été jugé comme une solution idoine.

### SCENARIO 3 - Mettre au centre le patrimoine Naillousain

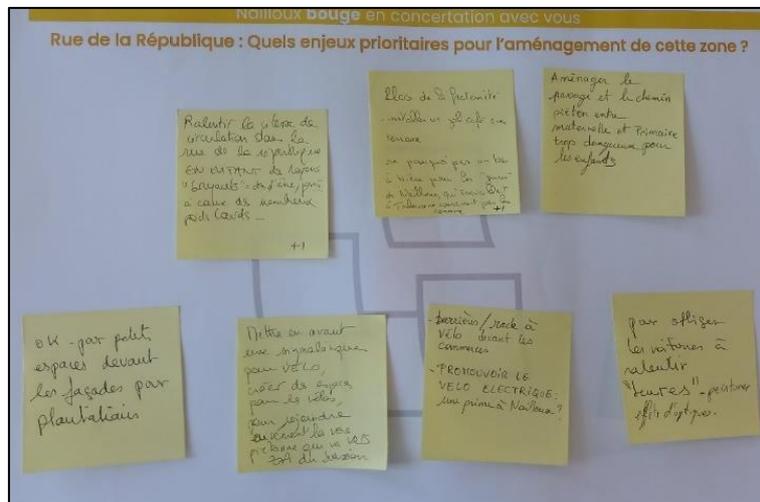
#### Enjeu 3 : Réduire l'impact publicitaire au profit de la qualité architecturale - 5 votes

#### Enjeu 1 : Prolonger le centre-bourg historique et connecter les espaces publics patrimoniaux - 4 votes

#### Enjeu 2 : Ouvrir des vues sur le paysage proche et lointain - 0 vote

- ➔ Comme pour la première phase de diagnostic partagé, la mise en valeur du patrimoine semble être une question difficile à appréhender par les usagers. Les votes illustrent tout de même une attente en ce qui concerne la réduction de l'impact publicitaire pour une mise en valeur de la qualité architecturale. De plus, une harmonisation de style des enseignes pourrait être privilégiée. Les Naillousain.e.s souhaitent également l'aménagement de cheminements entre les différents sites patrimoniaux pour plus de facilité d'accès.

#### Contributions pour cette zone :

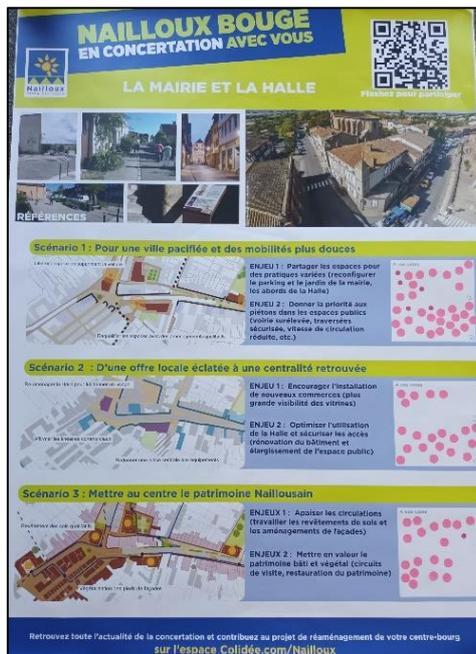


Contributions - Atelier participatif

Pour obliger les voitures à ralentir leurs : peintures avec effet d'optique
Barrières/Rack à vélo devant les commerces : Promouvoir le vélo électrique (une prime à Nailloux)
Mettre en avant une signalétique pour vélo, créer des espaces pour les vélos, pour rejoindre aisément la voie piétonne qui va vers la ZA du Buisson
OK pour petits espaces devant les façades pour plantations
Aménager le passage et le chemin piéton entre l'école maternelle et l'école primaire (trop dangereux pour les enfants)
Place de la Fraternité : installer un joli café avec terrasse ou pourquoi pas un bar à bière pour les jeunes de Nailloux qui travaillent à Toulouse et ne connaissent pas leur commune

Ralentir la vitesse de circulation dans la rue de la République en évitant des moyens bruyants : dos d'ânes, pavés, à cause de nombreux poids lourds
Un aménagement qui connecte les lotissements entre eux
Faire des essais temporaires d'aménagement
Mettre des bornes avec décompte pour arrêts minutes
Des arrêts minutes supplémentaires
S'adapter aux plus vulnérables
Réduire efficacement la vitesse
Promouvoir mobilités douces électroniques
Favoriser le piéton et le vélo pour réduire place de la voiturette
Conscient des efforts de vie et fortes attentes sur poches de stationnement annexes
Prioriser la mise en sécurité
Créer du lien entre les zones de vie
Une continuité pour les pistes cyclables
Un bar à bière
Des offres festives pour que les jeunes profitent du territoire et y reste
Faire ralentir avec des effets d'optiques
Maintenir les zones de livraison pour les commerces
Ne pas remettre des ralentisseurs qui faisaient trop de bruit

## Halle et Mairie : les enjeux prioritaires pour l'aménagement de cette zone



Support d'animation 2

### SCENARIO 1 – Pour une ville pacifiée et des mobilités plus douces

**Enjeu 2 : Donner la priorité aux piétons dans les espaces publics (voirie surélevée, traversées sécurisées, vitesse de circulation réduite, etc.) - 21 votes**

**Enjeu 1 : Partager les espaces pour des pratiques variées (reconfigurer le parking et le jardin de la mairie, les abords de la halle) - 13 votes**

➔ Pour les Naillousain.e.s les abords de la Halle et de la Mairie doivent en priorité être réaménagés pour répondre à un enjeu de circulation et de mobilité. Les aménagements proposés doivent permettre aux usagers de se déplacer en toute sécurité, des trottoirs et des voiries surélevées sont plébiscitées. De plus, la circulation

doit être apaisée (limitation de vitesse, feu rouge etc.) pour redonner une place centrale aux piétons.



## SCENARIO 2 - D'une offre locale éclatée à une centralité retrouvée

**Enjeu 2 : Optimiser l'utilisation de la Halle et sécuriser les accès (rénovation du bâtiment et élargissement de l'espace public) - 15 votes**

**Enjeu 1 : Encourager l'installation de nouveaux commerces (plus grande visibilité des vitrines) - 5 votes**

- Pour ce scénario d'aménagement, la valorisation de la Halle et la sécurisation de ses accès a été choisies pour 15 votants (sur 20) comme l'enjeu prioritaire. Il a été proposé en premier lieu de réaménager les trottoirs pour sécuriser la rue à l'arrière de la Halle qui mène vers l'école maternelle.

## SCENARIO 3 - Mettre au centre le patrimoine Naillousain

**Enjeu 1 : Apaiser les circulations (travailler les revêtements de sol et les aménagements de façades) - 10 votes**

**Enjeu 2 : Mettre en valeur le patrimoine bâti et végétal (circuits de visite, restauration du patrimoine) - 9 votes**

- Les deux enjeux de ce scénario sont à quasi-égalité. Créer des aménagements qui permettent de ralentir la circulation et de pouvoir apprécier le patrimoine architectural et végétal est une des attentes prioritaires des usagers. Ils souhaiteraient également une valorisation des vestiges historiques par un développement de la signalétique et des panneaux de présentation explicatifs.

### Contributions pour cette zone :

Créer un trottoir derrière la Halle, dans la rue qui descend vers l'école maternelle
Donner de la largeur au centre, mettre en valeur les axes secondaires
Connecter la piste cyclable du buisson au centre bourg
Donner la priorité aux piétons : pacifier la ville pour se sentir en sécurité
Tout ce qui fait un village : pouvoir se balader
Mise en valeur du patrimoine et valorisation avec de la signalétique, des explications
Plus de commerces en ville pour pouvoir s'y rendre à pied
Recréer des trottoirs, priorité aux piétons pour plus de sécurité et pouvoir faire des choses en ville
Mettre en valeur le patrimoine pour valoriser le passé et (re)rendre vivant le centre-ville recréer de l'attractivité et redonner du dynamisme
Apaiser la circulation c'est primordial
C'est un village typique, mise en valeur des gens et de l'activité

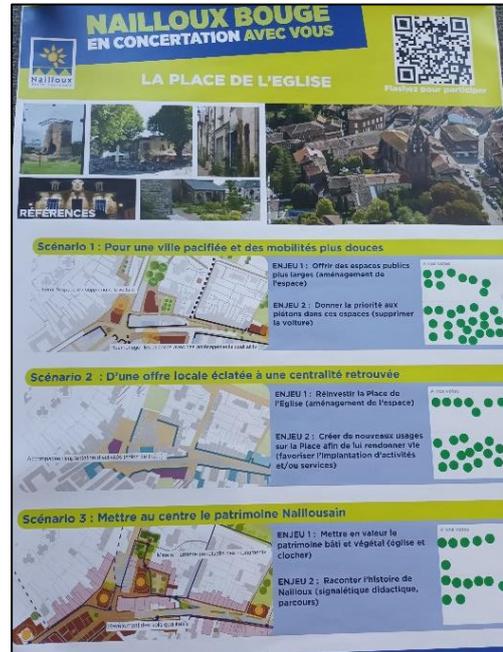
## Place de l'Eglise : les enjeux prioritaires pour l'aménagement de cette zone

### SCENARIO 1 – Pour une ville pacifiée et des mobilités plus douces

**Enjeu 2 : Donner la priorité aux piétons dans ces espaces (supprimer la voiture) - 21 votes**

**Enjeu 1 : Offrir des espaces publics plus larges (aménagement de l'espace) - 9 votes**

→ Ce scénario a reçu 30 votes sur 69. Pour les Naillousain.e.s, l'enjeu prioritaire est de placer l'usager au centre de l'espace de la Place de l'Eglise. Actuellement, cette zone est occupée par le stationnement de véhicules. Les participants proposent d'y supprimer l'usage de la voiture pour la rendre accessible et exploitable entièrement par les piétons. Dans un second temps, l'aménagement devrait être repensé pour en faire un espace public autant apprécié par les habitants de la place que de l'ensemble des Naillousain.e.s.



Support d'animation 3

### SCENARIO 2 - D'une offre locale éclatée à une centralité retrouvée

**Enjeu 2 : Créer de nouveaux usages sur la Place afin de lui redonner vie (favoriser l'implantation d'activités et/ou services) - 17 votes**

**Enjeu 1 : Réinvestir la Place de l'Eglise (aménagement de l'espace) - 7 votes**

→ L'enjeu 2 a reçu 17 votes et confirme cette volonté des Naillousain.e.s de voir des aménagements propices à l'appropriation de cet espace. Pour permettre de nouveaux usages et favoriser l'implantation d'activités et/ou services, ils proposent d'améliorer la signalétique de la Place de l'Eglise pour aider les commerces à s'y développer.

### SCENARIO 3 - Mettre au centre le patrimoine Naillousain

**Enjeu 2 : Raconter l'histoire de Nailloux (signalétique didactique parcours) - 9 votes**

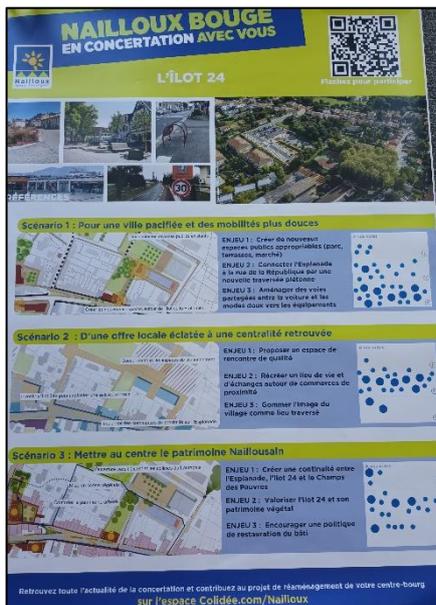
**Enjeu 1 : Mettre en valeur le patrimoine bâti et végétal (église et clocher) - 6 votes**

→ Les participants souhaitent l'installation de signalétique didactique pour une mise en valeur de l'histoire naillousaine.

**Contributions pour cette zone :**

Jolie place. Avec signalétique adaptée un commerce pourrait très bien s'y développer
En enlevant les voitures la place est plus accessible à s'y poser
Le fait que la place de l'église soit utilisée comme un parking gâche la beauté du lieu, ça dénature la place
Libérer l'espace piéton
Mady Mesplet chanteuse soprane du capitole historique de Nailloux à mettre en valeur

## Îlot 24 : les enjeux prioritaires pour l'aménagement de cette zone



### SCENARIO 1 – Pour une ville pacifiée et des mobilités plus douces

**Enjeu 3 : Aménager des voies partagées entre la voiture et les modes doux vers les équipements - 18 votes**

**Enjeu 2 : Connecter l'Esplanade à la rue de la République par une nouvelle traversée piétonne - 12 votes**

**Enjeu 1 : Créer de nouveaux espaces publics appropriables (parc, terrasses, marché) - 4 votes**

➔ Pour ce scénario, les participants ont jugé comme prioritaire d'aménager des voies partagées entre la voiture et les modes doux vers les équipements. Ils soulignent le manque de connexions douces entre les différents pôles de la ville et souhaitent des aménagements y remédiant comme des voies vertes et piétonnes. Les contributions insistent également sur le volet sécuritaire. L'usage des routes est aujourd'hui partagé entre piétons, cyclistes et véhicules motorisés, les participants sont favorables aux aménagements de trottoirs et de pistes cyclables donnant la priorité aux piétons et ainsi réduire le sentiment d'insécurité et recréer des lieux d'échanges accessibles et agréables. Malgré tout, la connexion de l'Esplanade à la nouvelle rue de la République est une requête forte.

### SCENARIO 2 - D'une offre locale éclatée à une centralité retrouvée

**Enjeu 2 : Recréer un lieu de vie et d'échanges autour de commerces de proximité - 20 votes**

**Enjeu 3 : Gommer l'image du village comme lieu traversé - 2 votes**

**Enjeu 1 : Proposer un espace de rencontre de qualité - 1 vote**

➔ Les Naillousain.e.s ont insisté sur cette volonté de recréer un lieu de vie et d'échanges autour de commerces de proximité. Cet enjeu dans le scénario 2 a recueilli 20 votes sur

23. Ils souhaitent l'aménagement d'espace conviviaux et le déploiement d'activités accessibles par mobilité douce.

### SCENARIO 3 - Mettre au centre le patrimoine Naillousain

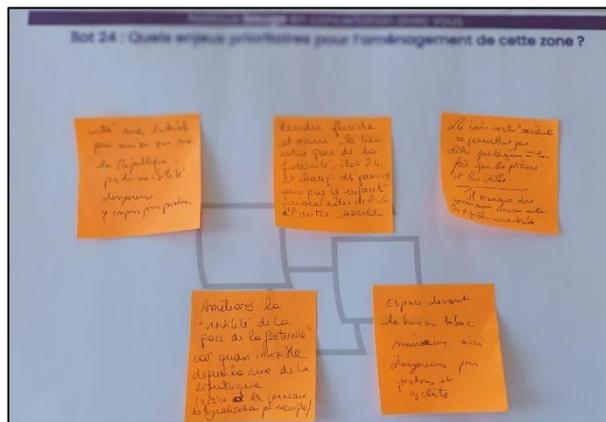
**Enjeu 2 : Valoriser l'ilot 24 et son patrimoine végétal - 13 votes**

**Enjeu 3 : Encourager une politique de restauration du bâti - 5 votes**

**Enjeu 1 : Créer une continuité entre l'Esplanade, l'Ilot 24 et le Champs des pauvres - 3 votes**

- ➔ Pour mettre au centre le patrimoine Naillousain, les participants souhaitent valoriser l'ilot 24 et son patrimoine végétal. Ils plébiscitent des aménagements pour « ramener de l'oxygène par le vert » comme des jardins publics arborés ou des espaces verts. Il a aussi été suggéré de fluidifier et de sécuriser la libre circulation, quel que soit le mode de déplacement, entre la place de la Fraternité, l'Ilot 24 et le Champs des pauvres.

#### Contributions pour cette zone :



Contributions - Atelier participatif

Rendre fluide et sécuriser le lieu entre la Place de la Fraternité, l'Ilot 24 et le champ des pauvres pour que les enfants puissent aller de l'un à l'autre seuls.
Sortie rue latérale pour arriver sur rue de la République = pas de visibilité, dangereux y compris pour les piétons
Manque de connexions douces entre les différents pôles excentrés
Les voies vertes existantes ne permettent pas d'être partagées à la fois par les piétons et les vélos
Fermer la rue entre rue de la république et esplanade aux voitures
Permettre de traverser l'ilot, le jardin
Manque de végétalisation sur l'ilot, surtout pour le parc d'enfant
Changer le jour de marché pour le dimanche pour recréer le lieu de vie et d'échange
Au niveau de l'espace devant le bureau de tabac, vers le croisement, c'est trop dangereux à vélo ou pour les piétons. Favoriser et prioriser les piétons et cyclistes. Pourquoi pas fermer les espaces de stationnement sauf pour les personnes à mobilité réduite
Améliorer la visibilité de la place de la fraternité car quasi invisible depuis la rue de la république grâce à des panneaux signalétiques



Sortie vers la banque pour arriver sur la rue de la république n'offre pas de visibilité donc est dangereuse autant pour les voitures comme les piétons : ouvrir la visibilité
Accès à l'esplanade de la fraternité compliqué en voiture. Voie Fountasso dangereuse car elle est utilisée par des voitures et des piétons. Pourquoi pas la rendre accessible par les riverains de la rue
Espaces vert ouverts et voies piétonnes pour se rendre d'un lieu à l'autre
Ouvrir un café place de l'esplanade pour la rendre attractive. Un bar à bière pour attirer les générations plus jeunes
Mettre en place des toilettes publics au niveau du marché entre autres
Aménager la maison avec le parc pour avoir des animations, mieux recevoir les personnes dans un environnement arboré et agréable et créer un lieu social et de rencontre
Traiter les entrées de villes (vers le collège par exemple) : il faut faire ralentir le passage sur ces zones là (zones 30 et ralentisseurs, voie avec virages etc.)
Le centre bourg ne s'arrête pas à la rue de la république
Ramener de l'oxygène par le vert dans le centre-ville, créant un espace de vie et de rencontre de qualité
Recréer un lieu de vie par les espaces de rencontres et vice versa
Prioriser le piéton tout en laissant la place aux véhicules
Recréer un lieu de vie et d'échange autour des commerces de proximité sans devoir venir en voiture
Pouvoir connecter les différents quartiers au centre-ville : piétons et vélos
Valoriser le végétal, avoir des jardins publics arborés
Sécurité pour se déplacer en centre-ville et autre, pour les piétons et cyclistes : trottoirs, pistes cyclables. Dans le but de recréer des lieux d'échanges accessible

## 5. La balade urbaine du 11 juin 2022



*Balade urbaine - Place de l'Eglise*

### Le déroulé

Les Naillousain.es ont été invités à participer à un parcours dans la ville selon le programme suivant :

- **Place de l'Eglise** à 10h00
- **Halle de Nailloux** à 10h30
- **Îlot 24** à 11h00
- **Jardin du Calvaire** à 11h30

La rencontre a été animée par le cabinet ETHICS Group, tiers garant de la concertation. Trois animateurs étaient présents pour aider les habitants à se projeter et recueillir leurs contributions.

### Les principes d'animation

Chaque point de rendez-vous était identifié par un panneau d'affichage propre à la zone, dite « zone à enjeux ». A chaque étape de ce parcours, les participants suggéraient des aménagements, échangeaient sur les intentions d'aménagement proposées par le groupement technique. Cette animation a permis d'obtenir un regard croisé dans le strict respect d'écoute



des uns et des autres. Trois animateurs de la concertation étaient présents afin de recueillir leurs contributions sur tablette et aider à se projeter les participants.

## Les temps participatifs et les apports par zones à enjeux

### **La rue de la République et le Jardin du Calvaire**

Mobilité, connexion et stationnement : Pour les participants, le Jardin du Calvaire, située sur la



*Rue de la République*

est victime de la trop forte circulation. En ralentissant le trafic, par des installations qui ne provoquent pas de nuisances sonores, le stationnement sauvage, par des arrêts minutes pour les commerces ou des zones de déchargement pour les habitants et en créant des zones de mobilités douces, comme des pistes cyclables, le Jardin du Calvaire pourrait retrouver une place de premier ordre dans les lieux d'intérêts du centre-bourg.

Végétalisation : La végétalisation de la rue de la République est également citée comme une solution pour ralentir la circulation. Végétaliser cette zone pourrait délimiter l'espace et indiquer aux conducteurs qu'ils rentrent dans un espace piéton préservé. Outre cet aspect, la végétalisation est plébiscitée pour préserver de la chaleur et permettre une mise en valeur. L'ensemble des participants à la balade urbaine ont émis le souhait de conserver la végétation existante, plus particulièrement l'arbre centenaire. Il a également été proposé de végétaliser le parking du Jardin du Calvaire.

Mise en valeur et équipements : De plus, un parking vert et sécurisé par des marquages au sol par exemple pourrait permettre d'améliorer les accès au jardin ainsi qu'aux commerces avec une optimisation du nombre de places disponibles tout autour du jardin. Pour une mise en valeur du lieu, il est proposé par les participants de mettre un revêtement des sols (pavés) identiques pour chaque lieu d'intérêt du centre-bourg. Des équipements comme des bancs ou des installations pour les enfants pourraient être aménagés pour donner envie aux gens de fréquenter cet espace.

#### **Contributions pour cette zone :**

Des arrêtes minutes pour commerces
Circulation dangereuse. Pavé pas agréable (bruit)
Des zones de déchargement pour les habitants
Des aménagements de la route qui coupent du bruit



Attention aux solutions de ralentissement proposées : certaines provoquent des nuisances sonores
Mettre des arbres à l'esplanade
De la végétalisation très hautes pour couper de la chaleur
Végétaliser la rue
Utiliser la végétation pour ralentir véhicules
Végétaliser la rue de la République
Freiner la circulation des pl avec des aménagements
Une piste cyclable sécurisée tout le long de la rue de la rep
Impossible de circuler à vélo
Si parking à la poste, supprimer le long de la rue de la rep
Des accès continus avec des enfants à la main, PMR et personnes âges
Circulation des piétons ou personnes à mobilité réduite
Priorités aux piétons
Donner l'impression aux véhicules qui ils traversent le jardin du calvaire pour faire ralentir
Jardin : traitement de voiries identiques aux autres lieux pour que les gens ralentissent
Faire déborder le jardin du calvaire sur la route pour faire ralentir
Faire des places de parking plus végétal
Jardin du calvaire = un point de vue et pas un lieu de rencontre
Jardin : améliorer l'accès, y installer des bancs
Valoriser le jardin du calvaire
Traitement de la voirie à proximité du jardin pour valoriser le lieu : pour une les gens puissent se stationner et continuer en piéton
Attendre pour placer 5 places sur les places vertes
Le parking jardin du calvaire n'est peut-être pas une priorité
Jardin : repenser le stationnement pour aider les commerçants et donner envie à des commerçants de s'installer
Manger 3 m de jardin pour stationnement
Un lieu dédié au stationnement des commerces
Impératif : conserver les arbres
Jardin : conserver les arbres
Augmenter le stationnement du calvaire pour commerces du centre
Accès plus visible pour la place verte
Calvaire : des accès au jardin qui facilite un accès au jardin et qui invite à s'y rendre
Jardin : rendre plus visible et accessible
Sécurise le jardin du calvaire pour les enfants
Jardin : garder des espaces verts et réaménager le parking
Mixer stationnement et lieu de vie
Espace verre mais non utilisé
Calvaire : des zones de stationnement
Calvaire : des bancs
Jardin du calvaire : aujourd'hui ce n'est qu'un carrefour
Les enfants pouvaient venir mais aujourd'hui ce n'est pas sécurisé
Calvaire : casser la circulation du carrefour
Jardin du calvaire : ce n'est pas sécuriser pour les enfants

Mettre des bancs dans le jardin
Empêcher stationnement sauvage sur les trottoirs
Ne pas démolir le calvaire
Solutions multi modales pour connexion avec parking covoiturage
Unifier l'aménagement dans Nailloux

## Les abords de la Halle et de la Mairie

- Les abords de la Halle : « Il y a tellement de bruit qu'on ne voit rien »



*Les abords de la Halle*

### Mobilité, connexion et stationnement :

Le thème principal des contributions sur les abords de la Halle portait surtout sur la sécurisation de ses accès. Les usagers proposent des aménagements pour ralentir la circulation, par des feux rouges, des ralentisseurs, des panneaux stop et des revêtements de sols.

Le stationnement Place Bascule mériterait également d'être repensé, les participants suggèrent de désengorger le parking en y aménageant un

stationnement mixte entre arrêts minutes et places réservées aux riverains tout en privilégiant la facilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Mise en valeur du patrimoine : Le bâtiment pourrait être rénové et réhabilité. Les participants ont également échangé à propos du bâtiment faisant face à la Halle qui représente une opportunité de valorisation du patrimoine mais également d'un nouveau lieu de vie convivial pour les Naillousain.e.s qui pourrait apporter de la visibilité et de la fréquentation au secteur de la Halle. Un des participants ayant récemment échangé avec le propriétaire a annoncé qu'il serait prêt à louer le rez-de-chaussée de ce bâtiment.

- Les abords de la Mairie

Offre et accès aux commerces, aux équipements et aux services publics : Le jardin derrière la Mairie est à l'unanimité un espace à valoriser et conserver. Le lieu est apprécié et les participants proposent de réaménager l'ancien parking de la poste en un lieu de vie, café, buvettes etc. pour faire du jardin un espace attractif et dynamique tout en conservant quelques places de stationnements, par exemple conserver un lieu de vie au-dessus et aménager un parking souterrain à la place de la Poste.

### **Contributions pour cette zone :**



Au pied de la statue de la Vierge : maintenir les bacs de plantation de légumes
Un stationnement caché
Plat, accessible et joli faire un mix entre parking et place de vie
Un lieu de rencontre à la place de la poste
Au lieu d'en faire un parking en faire un lieu de vie
Un lieu de vie au-dessus d. Un parking souterrain à la place de la poste
Un parking public derrière la poste
Conserver le parc et le mettre en valeur
Préserver le parc derrière la mairie
Partager les places de stationnement : en journée ouvertes pour tous et à partir d'une certaine heure réserver les places aux riverains
Des accès stationnements avec temporalité mécanique
Place bascule : mix de stationnements minutes et riverains
Des arrêts minutes assez longs pour plusieurs courses place bascule
Transformer la poste
Accès PMR sur la place de la bascule
Travail de compromis avec les stationnements sur les commerçants qui monopolise la place
Pour la place de la bascule : Même problématique que la place de l'église
Arrêt minute place de la bascule ou un véhicule sur 2 si stationnement alternatif
Des stationnements pour les habitants de la place de la halle
Place halle : favoriser le stationnement pour commerces avec arrêts minutes
Circulation piétonne pas du tout pratique, pas d'accès PMR
Place de la halle : végétaliser
Donner des indications pour le jardin et le parking
Rediriger et indiquer le jardin de la marie
Place de la halle - mêle problématique que place de l'église
Mise en valeur de la halle sans voiture et accès sans sécurité
Réhabilitation du bâtiment de la Halle
Réhabilite la halle
Une halle qui est accessible
La rendre plus accessible aux piétons
Marquer l'arrivée dans un milieu urbain Avec végétation et revêtement sols différents
Apporter de la végétalisation pour marquer l'entrée en zone urbaine
Proposer un Mix de solutions pour faire ralentir
Créer des zigzags
Favoriser les feux pour éviter les ralentisseurs
Casser les habitudes
Faire respecter la zone 30
Consensus pour un feu qui régule la vitesse
Des déplacements à pieds continu et sécurisé
Accès à l'école maternelle sécurisé
École maternelle à La Fourche forcer le ralentissement
Des feux qui passent au rouge si trop vite
Circulation dangereuse vitesse trop élevée
Mettre des ralentisseurs qui ne font pas de bruit

Faire ralentir les véhicules
Ralentir la circulation
Le problème la circulation : il y a tellement de bruit qu'on ne voit rien
Revaloriser les bâtiments du carrefour avec les tours

## La Place de l'Eglise

### Mobilité, connexion et stationnement :



*Place de l'Eglise*

La place de l'Eglise est aujourd'hui saturée par le stationnement de véhicules motorisés. Les contributeurs proposent de limiter aux voitures l'accès à la place en ajoutant un sens interdit ou en installant une barrière automatique qui ne serait ouverte que sur un temps limité, la journée de 07h00 à 19h00 par exemple. Il a également été suggéré de réduire le stationnement en dédiant l'accès seulement aux riverains, en limitant le nombre de places par une peinture au sol et en maintenant le stationnement d'une voiture par logement. Le stationnement au lieu d'être concentré au centre de la place

pourrait être repensé en périphérie, au pied des logements. Il a été souligné l'importance de ne pas supprimer totalement les places de parking pour continuer de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite à leur domicile.

### Aménagements et équipements :

La Place de l'Eglise est un espace « joli » et « agréable ». Les participants de la balade urbaine souhaitent qu'elle soit réinvestie en lieu de vie. L'espace de coworking pourrait servir de local au club du 3<sup>ème</sup> âge ou à un commerce comme un café ou un salon de thé. Des activités pourraient s'y dérouler : un cinéma plein air, un service ambulancier de restauration etc. Pour ce faire, le centre de la place doit être libéré des véhicules et des aménagements comme des bancs ou quelques tables pourraient être installés. La place doit également être accessible et praticable par/pour tous : le sol est abîmé et dégradé et il est difficile pour certains usagers de s'y déplacer ; c'est une rénovation jugée prioritaire.

### Mise en valeur du patrimoine architectural et végétal :

La place de l'Eglise a un patrimoine architectural et végétal riche à préserver et valoriser. Le puits pourrait être réhabilité et mis en valeur : il a été proposé de le vitrer par exemple et de lui



créer une signalétique dédiée et les bâtiments historiques pourraient être éclairés par le sol. La végétalisation actuelle est à conserver, le lieu est apprécié en outre pour son côté ombragé.

**Contributions pour cette zone :**

Proposition de chicanes
Faire respecter la zone 30km/h Sans avoir le bruit des gendarmes couchés
Accès à la maternelle difficile voire dangereux à pied
Faire de la place un lieu de vie et un lieu de parking
Créer zone de vie avec vue rue rep et ruelle
Vitrer le puits
Faire marcher la pompe du puits
Projections sur l'église
Peut-être pour gagner de la place de parking en utilisant le bâtiment espaces coworking
Ajouter un sens interdit
Bâtiment du 3e âge Dans du bâtiment de l'espace coworking
Déménager le club du 3ème âge dans l'espace de coworking
Ok pour garer deuxième véhicule plus loin
Du pavé et de la verdure
Cinéma de plein air
Stationnement périphérique sur la place
Un café ambulant pour cette place pour l'animer
Cinéma en plein air
Service ambulant pour passer de bons moments au milieu de la place dans une zone verte
Un éclairage par le sol pour les bâtiments historiques
Privilégier le parc Magenti
Valoriser la place : patrimoine, accessibilité, désengorger la ville, cafés
Espace de coworking : espace de vie avec un salon de thé
Végétaliser le centre de la place avec des bancs Et faire des places face aux maisons
Maintenir la place qui est confidentielle
Désenclaver la place
Supprimer espace de coworking pour créer un accès parking
Filtrage mécanique pour habitants de la place
Permettre de verrouiller avec des bornes le soir
Attention à ne pas déplacer le pb
Le sol, un tracé pour les places, et un stationnement réservé aux riverains
Fête de la musique
Faire du sol une priorité
Mise en valeur du puits : sol et espaces de vie et de partage
Avoir un scénario comprenant plus de place de voiture
Pouvoir déménager, décharger et déposer
Mettre en valeur la place qui est remarquable
1 voiture par logement Max
Des places au riverains, 1 voiture par famille
Lieu ombragé c'est agréable
Un point touristique autour du puit

L'intérêt de la place c'est le fait qu'elle soit ombragée
Conserver l'ombrage
Garder les arbres de la place
Conserver les arbres
Un accès riverain pour 1voiture minimum
Deux voitures par famille donc pb de stationnement
Pb de stationnement pendant la messe
Attribuer les places aux propriétaires
Des accès adaptés aux personnes âgées
Interdire accès camion car bloqué sur la place
Le sol de la place n'est pas fait
Un sol dégradé
Éviter les voitures ventouses
Refaire le sol, développer les places et les places handicapées
Trouver des solutions de parking pour repousser
Une place agréable et jolie

## L'îlot 24

Mise en valeur du patrimoine architectural et végétal : « *Un lieu exceptionnel* »



Îlot 24

Le patrimoine végétal de l'îlot 24 est à conserver en l'état. Dans cet objectif de préservation, des plaques d'identification des plantes et des arbres pourraient être installés pour initier un parcours botanique. Pour ce qui est du patrimoine architectural, les participants souhaitent à l'unanimité une rénovation de la belle façade de ce bâtiment.

Offre et accès aux commerces, aux équipements et aux services publics :

Les participants souhaitent que ce lieu devienne un lieu de vie et d'échange : des événements (concerts, expositions) pourraient y être organisés, des commerces (café, salon de thé, brasserie, bar, restaurant) y être installés, il pourrait également être proposé aux habitants et aux associations de faire vivre cet espace. L'espace mériterait d'être accessible aux mobilités douces. Le respect du confort des riverains à proximité a été identifié comme point de vigilance, l'espace pourrait par exemple être fermé à partir d'une certaine heure ou des caméras pourraient être installées.

### **Contributions pour cette zone :**

Faire vivre le jardin avec de l'événementiel
--

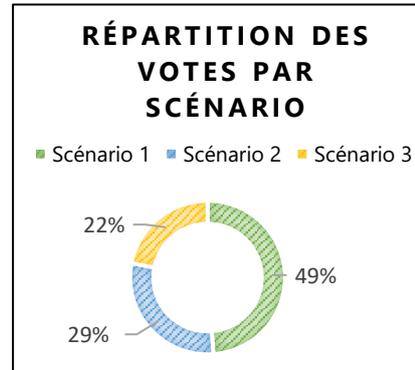


Ombrager l'esplanade de la fraternité
Une jungle urbaine et citoyenne
Un lieu exceptionnel
En faire un lieu de vie
Dans l'aménagement bien prendre en compte les riverains
Brasserie, bar, restaurant
Un bâtiment connecter au jardin
Conserver végétation
Lieu très important qui pourrait permettre à la population de se rencontrer
Des points de recharges véhicules électriques
Laisser le parc
Faire un lieu de vie ouvert à tous
Le laisser en parc
Lieu d'échange. Lieu de vie.
Proposer aux habitants de faire vivre le lieu
Un lieu naturel
Un lieu d'échanges avec multiples activités et commerces
Faire un café salon de thé restaurant associatif lieux d'échange exposition etc.
Un lieu de concert et de fêtes
Un espace accessible en mobilités douces
Un lieu où on se sent bien
Des caméras pour sécuriser le lieu
Un parc fermé la nuit
Conserver les cèdres et les arbres centenaires
Un café dans la bâtisse de l'îlot 24 qui donne dans le jardin
Remise en valeur de la façade
Rénover le mur de briques vers l'église
Marquer le revêtement de sol de la rue vers l'église et l'église homogénéité de l'espace pour marquer le caractère historique



## 6. Les grands enseignements de la deuxième phase

Bien que les ateliers de cette deuxième phase de concertation n'aient pas vocation à sélectionner un scénario parmi les trois proposés, le scénario 1 sort son épingle du jeu en représentant près de la moitié des votes réalisés pendant la réunion publique du 09 juin 2022. Finalement, cela s'explique par une priorité donnée par l'ensemble des participants : faire disparaître le sentiment d'insécurité généré par la vive circulation et le stationnement parfois gênant.



Avec son réaménagement, Nailloux devient une ville pacifiée proposant une nouvelle culture du déplacement intégrant les mobilités douces. La circulation automobile est ralentie grâce à des effets d'optiques et de nouvelles matières. Un réel équilibre est donné entre la voiture et les lieux de vie piétonniers. Les cheminements de mobilités douces facilitent la libre circulation et des dégagements dans le paysage.

Les nouveaux lieux de vie ne doivent pas se faire au détriment du stationnement. Pour chaque espace de stationnement supprimé, des solutions de report sont clairement identifiées pour les Naillousain.e.s. Un stationnement de proximité est permis pour les riverains de chaque zone à enjeux. De la même manière, des zones de déchargement et des accès PMR sont anticipés à des points stratégiques.

Pour les commerçants, le stationnement est un véritable outil de travail. Suffisamment d'arrêts minutes permettront de garder les commerces existants ainsi qu'un moyen d'en attirer de nouveaux. Les participants à la concertation se sont montrés fermes sur leur attente en termes d'arrêts minutes à proximité de ces derniers. Dans un même temps, un lobbying local auprès des commerçants eux-mêmes est organisé afin qu'ils ne s'approprient pas le stationnement devant leur vitrine.

La convivialité au travers de nouveaux lieux de vie est une attente phare pour les administrés de la commune. Pour chacune des zones à enjeux, des espaces permettent de se retrouver, de profiter et d'accéder naturellement à la vie économique et associative.

Concernant la végétalisation, les Naillousain.e.s voient dans ce réaménagement l'opportunité de redévelopper la nature en ville avec des plantations utiles : faire ralentir les voitures, apporter de l'ombre en été ou encore associer stationnement et végétalisation avec, par exemple, des places engazonnées / arborées. A ce titre, certains participants ont déjà apporté leur soutien dans cette démarche verte en indiquant vouloir planter au pied de leur façade sur la voie publique.

En outre, un invariant a émergé lors de cette deuxième phase : le réaménagement du centre-bourg ne doit en aucun cas impacter ou abimer les arbres existants, parfois centenaires. Le jardin du Calvaire ou celui de l'îlot 24 ont d'ailleurs été pris pour exemple dans ce cadre-là.



A l'unanimité, les habitants ont exprimé leur volonté de mixer les scénarios proposés afin d'obtenir un aménagement le plus idéal possible. Le plan guide ne doit donc pas être la sélection d'un seul et unique scénario, mais bien une addition des meilleures intentions d'aménagement propres au contexte et à l'environnement de chaque zone à enjeux.

Les Naillousain.e.s souhaitent que la requalification urbaine du centre bourg propose de nouveaux pôles d'attractivité pouvant être décrit de la sorte :

- ➔ **La Rue de la République** doit proposer des espaces confortables à des pratiques et des modes de déplacement variés. La vitesse des véhicules est maîtrisée et ralentie naturellement par les aménagements et la nouvelle végétation. Les cheminements piétons sont repensés et connectés aux différents pôles d'attractivité de la ville. Le stationnement est redistribué à l'exception des places réservées pour les PMR. Des arrêts minutes contrôlés sont installés aux abords des commerces. Des places de stationnement sont conservées dans un écrin de verdure tout autour du jardin du Calvaire, le nombre de place est également optimisé. Le stationnement sauvage est impossible grâce à de nouveaux mobiliers urbains. L'installation de nouveaux commerces est facilitée dans cette artère de la ville. Visuellement, les enseignes des commerces et les espaces publicitaires sont plus cohérents et unifiés.
  
- ➔ **L'îlot 24** devient un lieu emblématique de Nailloux où les habitants et les visiteurs profitent de son patrimoine végétal préservé. Ce lieu est connecté au reste de la ville avec un passage traversant de l'Esplanade à la Rue de la République. En termes de déplacements, les voies sont partagées entre la voiture et les modes doux permettant de désenclaver ce nouveau point d'attractivité. La belle bâtisse en briques est conservée et rénovée avant d'être réidentifiée comme nouveau de la vie et d'échanges. Idéalement, une activité de bouche et/ou associative ferait vivre cette maison de maître.
  
- ➔ **La place de l'Eglise** reprend vie. La priorité est donnée aux piétons, même si le stationnement des riverains est toujours possible. Cet espace partagé est réhabilité pour permettre à tous les publics d'y flâner. La place est revalorisée avec des arbres conservés et un patrimoine historique mis en exergue par une signalétique pédagogique. Des bancs permettent d'observer l'Eglise éclairée la nuit alors que l'espace de coworking proposé de nouveaux services à la personne.
  
- ➔ **Dans le secteur de la Halle et de la Mairie**, la circulation est apaisée avec de nouveaux revêtements de sol. Réel lieu de partage, le contour de la Halle est rendu aux piétons qui peuvent se rendre jusqu'à l'école maternelle à pied en toute sécurité. En face de la Halle, la maison aux « deux tours » propose une nouvelle activité économique/ de services au rez-de-chaussée. Les espaces de stationnement sont formalisés et réservés aux clients des commerces alentours. Les habitants des abords se voient proposer des espaces de stationnement de report à proximité immédiate. Les véhicules sont fortement ralentis par un système n'augmentant pas le bruit généré par la circulation. Le jardin de la mairie est





## 8. Annexe

### Les temps de questions/réponses avec le public

#### Echanges avec la salle – Partie présentation des scénarios d'aménagement

*Question d'un participant : « J'ai l'impression qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre les 3 propositions, évidemment il n'est pas possible de tout faire pour des questions de budgets etc. mais peut-être que ça peut permettre de faire une priorisation, un phasage entre ce que vous avez proposé. En revanche, est-ce qu'il est possible de donner plus de places aux piétons, est-ce que c'est compatible avec la question réglementaire des camions qui traversent Nailloux ? »*

Réponse d'ATU : L'idée ce n'est pas d'empiéter sur la voirie notamment de la rue de la République puisque c'est là que traversent les camions, c'est plutôt de travailler sur l'espace qui est existant mais aujourd'hui alloué à du stationnement et qui pourrait justement être récupéré pour du piéton. Le fait d'avoir plus de places sur un trottoir, même si vous avez un camion qui passera à côté, vous vous sentirez plus en sécurité que si vous êtes coincés entre un mur et un camion ou un mur et une voiture, c'est plus dans cet esprit-là que nous pensons à retravailler la voirie.

Réponse de Woodstock : Sachant qu'effectivement il y a un gabarit réglementaire, qui est de 6 mètres, que nous devons respecter et qui sera respecté dans tous les cas. Donc nous travaillons un petit peu entre la volonté et en tenant en compte des contraintes réglementaires.

*Question d'un participant : « J'ai l'impression que c'est un peu une présentation en silo, que c'est soit le scénario 1, soit le scénario 2, soit le scénario 3. Comme disait Monsieur, ce qui peut être intéressant c'est d'avoir quelque chose de transversal avec un phasage qui prenne en compte les différentes thématiques. »*

Réponse de Woodstock : Oui effectivement, l'activité qui va suivre va permettre de faire ce panachage-là. L'idée c'est de vous montrer des approches suffisamment tranchées, des projets suffisamment contrastés, pour que nous puissions nous positionner et explorer des projets et méthodes d'aménagement qui soient bien différents pour voir où cela nous mène. L'étape suivante dans le projet ce sera de voir comment faire dans chacun de ces scénarios ces chemins de traverses là, comment les mettre en commun pour faire quelque chose de moins linéaire.

*Question d'un participant : « Et s'il y avait un scénario où la rue de République devenait piétonne, est-ce que ça a été envisagé, est-ce que c'est réalisable ? Et si ce n'est pas réalisable, pourquoi ? [...] en dehors des contraintes de budget. »*

Réponse de Woodstock : La rue de la République c'est une vraie question, mais il y a aussi des vraies contraintes qui sont départementales, qui sont tout à fait hors de notre maîtrise et il y a des itinéraires où il doit être assuré une continuité et Nailloux fait partie de cet itinéraire-là. Le seul moyen ce serait d'organiser un contournement de la ville qui permettrait d'éviter le centre-ville, pour pouvoir complètement sortir la voiture qui transite par la ville. C'est hors de notre mandat parce que nous n'avons pas de maîtrise foncière et que ce sont des budgets qui sont absolument astronomiques pour passer entre l'acquisition du foncier, les infrastructures qui demanderaient des ouvrages d'art très importants, et ce n'est pas du tout à l'échelle aujourd'hui des projets que Nailloux peut envisager. Peut-être qu'il faut faire des lettres aux ministres pour qu'ils débloquent des fonds spéciaux de



« Libération du centre-ville de Nailloux » mais à l'heure actuelle, nous sommes obligés de jouer avec ces cartes là, ce ne serait pas juste vis-à-vis de vous de proposer un projet qui ne serait pas réalisable avant 50 ans.

*Question d'un participant : « Nous avons bien réussi à faire passer l'autoroute, non ? »*

Réponse de Woodstock : « Oui, cela pourrait aider mais cela dit ça ne réglerait pas la question de l'itinéraire donc nous resterions quand même très contraints. »

*Question d'un participant : « La question c'est : est-ce qu'il y a la possibilité de le faire ? »*

Réponse de Woodstock : Non mais il y a toujours la possibilité de tout faire, nous allons bien sur la Lune.

*Question d'un participant : « Nous avons réussi à faire passer l'autoroute par ici, il y a quand même quelqu'un qui a réussi à dire à un moment donné « ça passera par ici » »*

Réponse de Woodstock : Oui mais c'est hors de la maîtrise de la municipalité et encore une fois nous ne pouvons pas vous proposer des choses que nous ne pourrions pas réaliser derrière. Mais nous entendons et évidemment ce serait la solution idéale. Nous pouvons pousser ces projets-là, nous pouvons militer pour ça, mais il y a aussi d'autres moyens d'agir. Nous travaillons en partenariat avec un bureau d'études qui s'appelle TransMobilités, spécialisé dans les études de déplacement et qui lors de la présentation à l'équipe municipale avait bien mis l'accent sur le fait que nous comprenons votre ressenti aujourd'hui sur la très forte présence des véhicules et de la nuisance, particulièrement aux horaires pendulaires, des véhicules (poids lourds et véhicules légers) mais en fait par rapport aux moyennes départementales et régionales nous sommes plutôt dans une moyenne basse. L'idée c'est que ces projets puissent changer la perception du trafic local que nous avons en sortant, en limitant le trafic local, en invitant les Naillousains à être sur des modes de déplacements plus doux mais aussi en donnant une sensation de confort, parce que dans toutes les questions de sécurité il y a un biais qui est très fort : c'est celui de la perception. C'est-à-dire que parfois, nous avons une perception d'insécurité mais qui finalement n'est pas réelle, nous ne sommes pas réellement en risque de se faire écraser. Donc l'idée c'est de dire comment les aménagements urbains, parce que nous ce sont nos outils, c'est ce que nous maîtrisons et c'est ce que nous pouvons vous proposer aujourd'hui, comment ces aménagements peuvent vous mettre en sécurité.

*Question d'un participant : « Tout à l'heure vous parliez de « qualifier les entrées de ville », qui je pense vont au-delà de la rue de la République, donc les qualifier oui, mais est-ce qu'il y a la sécurisation qui irait avec ? Parce qu'à l'entrée, que ce soit quand nous rentrons par là ou quand nous ressortons en direction de Mazères, je trouve que ce sont des axes extrêmement dangereux. J'habite à côté du rond-point qui amène au collège et c'est vrai que c'est un virage, et soit quand ils partent vers Mazères soit quand ils reviennent j'ai des enfants qui ont plusieurs fois failli se faire accrocher. Là, je pense que c'est un axe où il y a beaucoup de collégiens qui y passent, qui est extrêmement dangereux et ce n'est pas juste la sécurité c'est aussi se sentir bien dans un lieu, c'est un axe dangereux sur lequel il faut absolument faire ralentir les voitures, parce que les gens n'ont pas conscience qu'il y a des enfants qui traversent tous les jours. Donc « qualifier » évidemment oui, c'est agréable de savoir que nous rentrons dans une ville mais c'est aussi important d'y rentrer en toute sécurité. »*

Réponse de Woodstock : Merci d'aborder le sujet parce que c'est vrai que nous ne pouvions pas tout dire ce soir et effectivement nous n'abordons pas ce sujet ce soir parce que nous le considérons comme un invariant mais sur le traitement des entrées de ville nous avons fait une proposition



d'aménagement et nous développerons dans le plan guide des aménagements et notamment au niveau du rond-point pour créer des cheminements qui soient suffisamment larges et sécurisés pour connecter les jeunes, c'est une évidence, et ça va aussi dans le sens de projets qui sont en cours au niveau départemental.

*Question d'un participant : « Je m'attendais à ce qu'il nous soit proposé un méga parking pour justement désenclaver un peu les stationnements qui sont aujourd'hui très dangereux pour les piétons et je n'ai pas entendu une seule fois les personnes à mobilité réduite dans votre projet. Est-ce qu'ils sont inclus ou définitivement exclus ? »*

Réponse de Woodstock : Ils sont définitivement inclus. Un piéton est une personne, quelle qu'elle soit, avec toutes ses capacités de mobilité ou pas, mais évidemment il faut le noter, le mettre en avant : nous ne considérons pas l'aménagement s'il n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accessibilité universelle elle est due, c'est un droit et c'est même un devoir pour nous en tant qu'aménageur donc ce pour quoi nous avons travaillé c'est pour que les largeurs de passage, les niveaux de passage hors topographie naturelle du terrain soient toujours dans une accessibilité maximale et adaptée à toutes les personnes.

Pour la question du stationnement, alors effectivement la solution de dire « nous enlevons la voiture de la rue de la République » mais où la mettons-nous ? Nous sommes passés très rapidement sur les diapos, nous n'allons pas rentrer dans les détails aujourd'hui, et nous ne voudrions pas nous avancer sur des choses dont nous n'avons pas forcément la maîtrise mais cela fait vraiment partie du projet et ça fera partie du plan guide c'est-à-dire identifier à proximité immédiate du centre-ville des parcelles, des poches de stationnement assez importantes pour permettre la libération de l'espace ; nous sommes en train de calculer ça, d'étudier des opportunités foncières sur des terrains en fonction des maîtrises que nous pouvons avoir plus ou moins facilement et c'est l'un des axes de recherche.

*Question d'un participant : « Mais en centre ville, les espaces sont quand même limités ? »*

Réponse de Woodstock : Alors, en centre-ville les espaces sont limités, mais il faut se rendre compte que si nous nous déplaçons un tout petit peu dans l'épaisseur, nous sommes à 150 mètres, à 200 mètres, et si c'est 200 mètres qu'il est possible de faire en sécurité, sur une voie piétonne, ombragée etc. la très grande majorité des personnes peuvent parcourir ces distances-là. Et pour les quelques personnes qui ont des mobilités très réduites, il y aura toujours des accès au plus proche des services et des commerces avec des accès restreints et limités à ces personnes-là.

*Question d'un participant : « La carte elle est limitée à la sortie de Nailloux, dans le projet vous avez aussi intégré la zone du Buisson et la partie du carrefour, ça fait partie de tout ce qui est « créer une fluidification de la circulation » ? »*

Réponse de Woodstock : Non, nous y avons fait référence parce que lorsque nous parlons de l'offre locale ça en fait partie. Mais là effectivement nous sommes vraiment sur un périmètre plus restreint sur le centre-bourg pour dire comment circuler dans le centre-bourg, quels services y retrouver etc. Cela ne veut pas dire que nous ne le prenons pas en compte, nous allons le prendre en compte dans la programmation de ce qui va être fait dans Nailloux mais nous n'allons pas travailler sur l'accès pour partir aussi loin parce que nous savons que la zone du Buisson c'est une zone qui est très fréquentée parce que les voitures peuvent s'y arrêter sur leur trajet travail-domicile quand ils rentrent chez eux. Après, il y a déjà une accessibilité qui est possible parce qu'il y a un cheminement doux qui les relie mais là nous sommes restés vraiment concentrés dans ces scénarios là sur le centre-bourg.



*Question d'un participant : « J'avais deux points. Sur la sécurité : quand nous nous éloignons du centre-bourg, pour avoir accès à ces mobilités douces, pour avoir accès à tout ce qui est commerces, visiter le patrimoine à pied etc. je trouve que vos plans excluent toute la périphérie de Nailloux, il y a quand même pas mal d'habitants et c'est à inclure dans un accès sécurisé. Tous les gens qui habitent maintenant au Buisson, je pense à la route des Caussidières qui n'a pas de trottoirs, je pense à tout ce qui est en train de se construire derrière le collège etc. toute cette population là si elle est obligée d'aller dans le centre-bourg en voiture, de se garer sur un méga parking pour ensuite se balader à pied, 40%, voire plus, de la population de Nailloux est exclue et pour cette population qui est très éclatée ce ne sera pas plus attractif d'aller dans le centre s'il n'est pas possible d'aller chez soi et de manière sécurisée. Donc est-ce que ça c'est inclus aujourd'hui, pour élargir toutes ces politiques d'accès, d'aménagements, de sécurisation au-delà du centre-bourg ?*

**Réponse d'ATU :** Nous l'avons pris en compte quand nous étions dans la phase de diagnostic et que nous avons analysé l'ensemble du territoire pour pouvoir ensuite se resserrer sur le centre-bourg mais effectivement dans ces scénarios là nous sommes quand même plus resserrés, en termes de priorisation nous ne pouvons pas élargir, faire des cheminements doux vers tous les secteurs urbanisés de Nailloux ce serait vraiment trop grand. En revanche, effectivement si nous parlons de stationnement même si ce n'est pas le long rue de la République il y aura des possibilités à partir de ces stationnements de pouvoir circuler à pied. Je ne suis pas forcément convaincue que quelqu'un qui est vraiment excentré de Nailloux préférera faire tout le chemin à pied plutôt que de se rapprocher un peu en voiture pour après pouvoir profiter et déambuler dans le centre-ville.

*Question d'un participant : « Non, c'est faux. Moi si je ne risquais pas ma vie, j'irais au marché à vélo. »*

**Réponse d'ATU :** Après à pied et à vélo c'est deux choses différentes.

*Question d'un participant : « Non mais même à pied, exclure tout l'extérieur pour favoriser l'intérieur... »*

*Question d'un participant : « Les gens qui habitent, tout le pan qui habite vers le lac de la Thésauque, c'est exclure, nous risquons notre vie pour venir à vélo, nous ne venons pas à pied parce qu'il y a 20 minutes et à vélo c'est inaccessible. Je suis au Buisson, je ne vais pas à vélo en ville, je n'ai pas envie de mourir. Vous avez toute la route de Caussidières, ça fait 1km et demi aussi, les gens ne se rendent pas à Nailloux ni à pied ni à vélo. Je n'ai pas les chiffres mais nous avons peut-être plus la moitié de la population qui est sur ces zones-là. »*

**Réponse d'ATU :** C'est une question de phasage aussi.

*Question d'un participant : « Oui mais à part agrandir les trottoirs en ville pour que ce soit plus agréable il faut peut-être les créer où ils n'existent pas du tout. Route de Caussidières, nous avons des enfants ils marchent, si nous voulons les emmener à pied ce n'est pas possible. Il y avait des ralentisseurs, ils ont été enlevés. Il y avait des bornes en plastique, au bout de 15 jours elles n'étaient plus là. Les gens roulent très vite donc aller en ville avec des enfants, avec des petits, ce n'est pas possible. Donc, j'entends, c'est sympa le côté culturel mais déjà avoir des trottoirs à certains endroits avant de végétaliser des façades ce serait bien. »*

*Question d'un participant : « Et favoriser peut-être de faire venir l'extérieur à l'intérieur. Vous voulez faire revivre le centre mais ça passe par l'extérieur. Moi j'ai un commerce à l'extérieur et les gens me disent « Nous ne venons pas parce que nous ne pouvons pas venir à pied ». Donc vous parlez d'une boulangerie sur le centre de l'esplanade de la fraternité mais il y en a déjà 2, donc ça veut dire déplacer*



*l'une des boulangeries pour la mettre sur la place de la fraternité ? En faire venir une 3ème ? Donc ça veut dire que la nouvelle boulangerie qui a ouvert il y a une semaine vous allez lui demander de se déplacer pour pouvoir vivre ? Peut-être que de faire venir l'extérieur à l'intérieur et inversement ça favoriserait la vie du bourg avant de penser à autre chose. »*

Réponse de Woodstock : Nous entendons vos remarques et nous les comprenons. Aujourd'hui, ce projet c'est d'agir sur le centre bourg mais ça ne veut pas dire que c'est la fin, c'est aussi initier une dynamique. Peut-être qu'il y a des priorités que nous allons pouvoir tester parce qu'aujourd'hui nous sommes aussi là pour avoir votre retour et écouter ces commentaires et de voir peut être des choses que nous avons proposé en centre-bourg et il faut bien prendre le problème par un bout et nous l'avons pris pour déjà connecter les équipements du centre-bourg entre eux parce qu'aujourd'hui ce n'est pas le cas avec des propositions d'aménagement comme sur ce modèle de chaussée partagée qui crée des espaces plus sécurisés de cheminements pour les piétons mais aussi les cyclistes qui pourraient tout à fait être répliqué vers le chemin du lotissement qui va vers le lac, donc ces idées-là elles sont répliquables aujourd'hui nous ne sommes pas limitatifs, nous notons vos remarques aujourd'hui et n'hésitez pas à les faire remonter sur les supports.

*Question d'un participant : « Pour que tous ces temps-là puissent concerner l'ensemble des Naillousains, il faut que la mairie municipale permette à l'ensemble des Naillousains de se rendre en centre-bourg. »*

Réponse de Woodstock : Oui, c'est une question de priorisation effectivement. Il y a beaucoup de choses à mener de front et à mener en parallèle et nous nous y efforçons mais en tout cas nous entendons vraiment cette remarque qui est pertinente et qui sera testée. »

*Question d'un participant : « Et j'avais un deuxième point sur tout ce qui va être mis en place. Donc s'il y a des zones de temps limitées, des parkings etc. je vois les gens aujourd'hui c'est un peu « chacun fait ce qu'il veut à Nailloux » et est-ce qu'il y aura des moyens de contrôle, de pression parce que nous aurons beau faire ce que nous voulons, proposer ce que nous voulons, mais si ce n'est pas respecté, si chacun continue de faire ce qu'il veut, de ne pas respecter les autres ça ne pourra pas fonctionner. Aujourd'hui, c'est l'anarchie. Ces opérations-là elles doivent s'accompagner de communication mais aussi de répression, est-ce que c'est prévu dans votre projet ? »*

Réponse de Woodstock : Alors, non ce n'est pas prévu mais en termes d'aménagement, parce que nous c'est ce que nous maîtrisons, il y a eu beaucoup de retours d'expériences, ça fait des années que nous installons ce genre de bornes qui étant donné qu'il y a un affichage du « temps restant » en vert qui passe en rouge quand le temps autorisé est dépassé et en fait il y a un espèce de contrôle et il y a un affichage de l'incivisme qui est mis à la vue de tous, et c'est assez étonnant, moi je viens du sud-est de la France où nous sommes généralement assez contre les empêchements, les règles etc. et accompagnées de mesures coercitives dans des centres-bourg équivalents à celui de Nailloux ça fonctionne mais effectivement ça n'empêche pas qu'il faudrait dans ces cas-là compléter d'autres mesures qui ne relèvent pas de l'aménagement.

*Question d'un participant : « Sur la photo précédente, avec ce genre de modèle vous prenez tout l'espace, il reste une partie voiture et une partie piétonne, vélo, tout ça au même niveau. Vous imaginez quelque chose comme ça pour la rue de la République ? »*

Réponse de Woodstock : Pas du tout, nous imaginons ça pour des voiries secondaires, par exemple les voiries qui vont jusqu'à l'ESCAL. Nous pourrions imaginer ça pour la partie plus résidentielle qui va vers le lac de ce côté-là, donc non c'est plutôt dans des zones à faible fréquentation voiture, ce sont des



voiries de connexion intérieures pour lesquelles ça représente un très fort linéaire, pour lesquelles nous n'aurons pas de budget pour remettre des trottoirs linéaires et qui en plus peuvent avoir besoin d'un gabarit un peu plus large parce qu'un camion passe etc. mais où le reste du temps la place est disponible. L'idée c'est comment avec un aménagement assez simple et assez peu coûteux il est possible de sécuriser des zones de stationnement en les identifiant bien ce qui alerte le conducteur et ce qui en plus fait baisser la vitesse de la circulation.

*Question d'un participant : « Donc rue de la République, parce que c'est le sujet, les trottoirs seront conservés ? »*

Réponse de Woodstock : Les trottoirs seront conservés rue de la République c'est évident.